

Paris, 26/01/2026

Assises de la télémédecine : une feuille de route claire pour un déploiement sécurisé et de qualité

Les Assises de la télémédecine, qui se sont récemment clôturées, ont réuni près de 1 000 participants, témoignant de l'importance stratégique de la télémédecine dans l'organisation actuelle et future de notre système de santé.

Le SNAO salue la réussite de ces Assises, construites à partir d'un travail d'écoute approfondi des professionnels de santé de terrain, intégrant les besoins réels des patients, tout en réaffirmant un principe fondamental : la qualité et la sécurité des soins ne sont pas négociables.

Le SNAO tient à féliciter Madame la ministre de la Santé Stéphanie RIST pour les annonces formulées à cette occasion, ainsi que le travail collectif et structurant mené par Marie Daudé et Mickael Benzaqui pour la DGOS, et par Thomas Fatôme et Albert Lautman pour la CNAM.

Ces travaux ont permis d'aboutir à une feuille de route claire pour les deux années à venir, positionnant la télémédecine comme un outil médical structurant, encadré et intégré aux parcours de soins.

Les axes présentés comme le développement des compétences, recommandations de bonnes pratiques, pertinence des actes, inclusion des publics éloignés et encadrement strict des dispositifs, constituent une base solide pour un déploiement responsable de la télémédecine sur l'ensemble du territoire.

Dans ce cadre, le SNAO sera particulièrement attentif au travail qui s'ouvre sur les spécificités de la filière visuelle. Les pratiques de télémédecine dans ce champ nécessitent une analyse fine, fondée sur l'expertise des professionnels, les données scientifiques et l'évaluation des risques, afin de garantir des soins adaptés, sécurisés et de qualité pour les patients.

Comme toujours, le SNAO sera pleinement présent et force de proposition dans les travaux à venir, pour défendre une télémédecine médicale, pertinente et respectueuse de la place et des compétences de chaque professionnel de santé, au service de l'accès aux soins et de la sécurité des patients.

Contact Presse Mélanie ORDINES Présidente 0788942353

Le Syndicat National Autonome des Orthoptistes (SNAO) est l'organisation représentative des orthoptistes libéraux. Il œuvre au quotidien pour la défense de la profession, la reconnaissance des compétences, l'amélioration des conditions d'exercice et la qualité des soins visuels, en lien étroit avec les institutions et l'ensemble des acteurs de la filière visuelle.